

# CONCERTATION SUR LE PROJET DES COTEAUX DU VAR

À SAINT-JEANNET

MISE EN LIGNE DU SAMEDI 17 SEPTEMBRE À 12H00 AU LUNDI 3 OCTOBRE À 12H00

NICE  
ÉCOVALLÉE

## DÉMARCHE DE CONCERTATION

Une procédure de concertation préalable à la création de la ZAC Coteaux du Var est ouverte depuis le 1er octobre 2021. Cette concertation permet d'associer, pendant toute la durée du projet, les habitants, les associations locales et toute autre personne concernée.

Suite aux différentes rencontres organisées et dans le respect des modalités de la concertation préalable, l'EPA Nice Écovallée procède à une mise en ligne pendant un délai de quinze jours d'un dossier comprenant : l'étude d'impact, le projet de dossier de création, les avis émis par les collectivités intéressées par le projet au titre L. 122-1 V du code de l'environnement, l'avis de l'autorité environnementale, ainsi que la réponse écrite par l'EPA à l'avis de l'autorité environnementale. Cette mise en ligne se déroule du samedi 17 septembre 2022 à 12h00 au lundi 3 octobre 2022 à 12h00.

La fin de cette mise en ligne clôturera la procédure de concertation préalable. Le dossier complet est consultable par tous sur les sites internet de l'EPA, onglet documentation, de la mairie de Saint-Jeannet et de la Préfecture, onglet Publications > Avis de mise à disposition du public.

Durant cette période de mise en ligne, il vous est possible de formuler vos remarques par le biais de l'adresse mail : [concertation-coteauxduvar@epa-plaineduvar.com](mailto:concertation-coteauxduvar@epa-plaineduvar.com), ou via les registres accessibles à l'accueil de l'immeuble Nice Plaza (455 promenade des Anglais, 06200 Nice) et en mairie de Saint-Jeannet (54 Rue du Château, 06640 Saint-Jeannet).

Contact :  
EPA Nice Éco-Vallée  
[ecovallee-plaineduvar.fr](http://ecovallee-plaineduvar.fr) / 04 93 21 71 00

Les modalités de la concertation préalable pour l'opération Coteaux du Var ont été fixés par délibération du Conseil d'Administration de l'EPA Nice Écovallée le 03/06/2021 (n°2021-009 disponible sur le site internet de l'EPA via l'onglet « documentation »).